L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 31 AOUT 1855.

Imprimé et publié par F. WEISSE & Cie, Editeurs-Propriétaires: [illegible] WEISSE, N. DUFOUR, E. DUFERGER, S. HARRY. No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 31 AOUT.

PROJETS D'EXPEDITIONS.

Les Etats-Unis seront bientôt considérés comme une nation de boucaniers. Il n'y a question que d'entreprises audacieuses contre la souveraineté de peuples voisins, de violences inqualifiables contre le [illegible] que possèdent ceux-ci de se gouverner à leur guise et de se soumettre, s'il leur plaît, à la domination de petits despotes. Que nous importe? Les affaires de nos voisins ne nous regardent pas, et les grands mots de liberté et d'affranchissement, d'oppression et de tyrannie, ne feront jamais prendre le change à l'opinion au dehors. Croit-on que tous nos grands projets d'expéditions obéissent à leur conscience en se précipitant dans les aventures et en menaçant de leurs flibustiers les gouvernemens amis? Pense-t-on que c'est un sincère amour de la liberté qui les fait armer des bandes de condottieri et les diriger contre les tyrans et les oppresseurs? Ils le disent, mais bien niais qui se laisserait prendre à de pareils leurres. L'ambition personnelle, une détestable convoitise, le désir funeste d'arriver d'un seul bond à la fortune et aux honneurs, voilà les sentimens qui animent la plupart de nos Don Quichotte.

Il y a eu une exception à faire en faveur de la dernière descente sur les côtes de l'île de Cuba par le général Lopez. Ce brave officier était, si nous ne nous trompons, parfaitement désintéressé, et les jeunes gens qui l'ont accompagné dans son aventureuse entreprise, qui comme lui ont payé de la vie leur témérité, croyaient en allant à Cuba qu'ils y étaient appelés par les vœux de toute une population opprimée. Ils se sont trop hâtés peut-être, mais on ne peut pas leur reprocher un zèle généreux. C'est au nom de la liberté qu'ils s'étaient réunis sous les ordres du général Lopez, c'est pour assurer les bienfaits de l'indépendance aux Cubanais qu'ils allaient noblement et sans arrière-pensée exposer leurs poitrines aux balles espagnoles. Ils ont presque tous succombé, mais non sans gloire, malgré la flétrissure que l'on a voulu imprimer à leur mémoire. Ce n'étaient pas des flibustiers ceux-là, ou ils l'étaient comme La Fayette et des autres illustres étrangers qui sont venus combattre dans les rangs américains pendant la guerre de la révolution. Ils étaient persuadés que les habitans de Cuba avaient déjà levé l'étendard de la révolte et qu'ils n'avaient besoin que de l'aide de leurs frères des Etats-Unis pour s'affranchir du joug de la métropole et prendre place parmi les nations indépendantes. Ces hommes étaient-ils criminels? Non certes, et l'histoire les considérera comme les généreux martyrs d'une bonne cause.

Mais qu'il y a loin de cette première tentative contre le gouvernement régulier de Cuba et les entreprises qu'on a cherché à organiser depuis. Après la défaite de Lopez, le voile est tombé des yeux du peuple américain. Les Cubanais ne s'étaient pas insurgés, ils avaient laissé massacrer, sans oser donner la moindre marque de sympathie, la poignée de braves qui étaient descendus sur leurs côtes pour aider à leur affranchissement.

L'erreur était flagrante et devait être un salutaire enseignement. Cependant l'agitation a continué aux Etats-Unis sur Cuba, à plusieurs reprises, il a été question d'un autre coup de main contre l'île espagnole. Les mesures énergiques prises par le gouvernement [illegible] et l'attitude décisive des autorités à la Havane ont empêché la réalisation de ces [illegible] projets. Les ambitieux qui avaient réuni, à grands renforts de promesses, une petite bande d'aventuriers, ont été déçus dans leurs criminelles espérances et [illegible].

Tout récemment encore passait à nos portes, et sur les bords du Pacifique, un [illegible] obscur organisait une expédition qui était dans la Basse Californie pour une autre province du Mexique. Il a été repoussé, battu, traqué et forcé de retourner à San Francisco, avec les débris de sa méchante troupe d'aventuriers.

Aujourd'hui il est au Nicaragua, à la tête d'un parti et prenant part avec quelques volontaires aux luttes intérieures de ce pays. Le colonel Kinney y est aussi, [illegible] est que son projet est de profiter des dissensions qui règnent au Nicaragua pour s'emparer de quelque province de cet Etat. Il avait, comme Walker, organisé son expédition; mais le gouvernement a mis embargo sur ses navires, et il s'est vu contraint de partir pour sa destination sans les moyens d'action qui lui eussent permis de tenter tout de suite un coup de main contre le gouvernement légitime du Nicaragua.

Deux débarquemens ont été opérés sur les côtes de Cuba et de nouvelles expéditions organisées, la Basse Californie a été envahie, le Nicaragua est en ce moment même menacé, et voilà que depuis quelque temps il est sérieusement question d'une expédition contre le Mexique. Elle s'organiserait au Texas et traverserait le Rio Grande pour envahir les Etats situés à l'Ouest de ce fleuve. Nous espérons que le gouvernement interviendra pour empêcher l'exécution de ce projet. Le chef de ces aventuriers est, dit-on, un certain capitaine W. R. Henry. Il a adressé aux Texiens une proclamation dans laquelle il les invite à se joindre à lui; il ajoute que son but est d'établir au Mexique un gouvernement favorable aux intérêts du Texas et de propager sur tout le continent les institutions des Etats-Unis. Voilà comment certaines gens comprennent la propagande et comme ils la font. C'est le pistolet au poing et le bowie-knife à la ceinture qu'ils s'en vont conquérir des adhésions à notre forme gouvernementale et prêcher l'incomparable excellence de la constitution américaine. Mais on le conçoit, ils se soucient eux-mêmes fort peu de cette constitution qu'ils sont les premiers à violer et derrière laquelle ils se blotissent pour arriver plus sûrement à leurs détestables fins.

Nous aurions dû en avoir déjà fini avec les flibustiers et leurs expéditions. Que le gouvernement se décide à user envers eux d'une impitoyable rigueur et nous en serons bientôt débarrassés. L'honneur comme les intérêts du pays l'exigent impérieusement.

Election Judiciaire.

Un juge doit être élu dans le septième district judiciaire, lundi prochain, 3 septembre, en remplacement de M. Herrick, qui a été élu dernièrement président de la Cour Suprême. Le septième district se compose des paroisses d'Est et d'Ouest Feliciana. Les candidats sont M. J. V. Smith, porté par les Américains, et M. Cyrus Ratliffe, porté par les démocrates. Autrefois, lorsqu'il n'y avait en présence que des whigs et des démocrates, [illegible] 150 voix de majorité; Pierce y n'a eu que 243 voix de majorité. Tout fait présumer que l'élection de lundi prochain aura une grande signification politique. [illegible] démocrates [illegible], tandis que les Américains s'efforceront de faire pencher la balance en leur faveur. Le vote que donnera le septième District le 3 du mois prochain, sera donc l'indice certain de celui qui y sera donné en novembre. Nous nous attendons à voir la lutte [illegible] entre les amis de M. Smith et ceux de M. Ratliffe. Si celui-ci succombe, les candidats démocrates peuvent s'attendre à partager son sort aux prochaines élections.

La Fièvre jaune en Virginie.—Le nombre des décès causés par la fièvre jaune à Norfolk, du 22 au 23 août, a été de seize, et on estime que le nombre des malades était d'environ 300. A Portsmouth, 23 personnes ont succombé à l'épidémie du 26 au 28 et on comptait plus de 200 malades. Le fléau semblait sévir avec plus de rigueur.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Spéciales à l'Abeille.

Arrivée du steamer [illegible]

New-York, [illegible]—Le steamer [illegible] venant de Brême via Southampton, est arrivé ici ce matin.

Les nouvelles [illegible] steamer sont de trois jours plus récentes que celles que nous avons publiées hier, mais [illegible] le discours de la reine à l'occasion de la prorogation du parlement. Le discours a été prononcé par [illegible]. La reine y dit qu'elle regrette que les conférences de Vienne n'aient pas amené une solution pacifique à la situation, et qu'il ne reste plus aux alliés qu'une seule alternative, c'est de pousser la guerre avec une vigueur et une énergie.

PAR LE CANADA.

New-York, 30 août—Parmi les nouvelles apportées par le steamer Canada se trouve un [illegible] que le bruit courait que la Perse intriguait avec la Russie afin de forcer le gouvernement anglais à envoyer les forces qu'il a dans l'Inde dans le golfe Persique.

Vol.—M. Scriggs, agent de manufacture des limes de Sheffield, Angleterre, a été aujourd'hui la victime des voleurs; on s'est introduit chez lui, dans Wall street, et on lui a enlevé une somme de $7,500.

Epouvantable Accident de Chemin de Fer.

New-York, 30 août.

Un épouvantable accident a eu lieu hier sur le chemin de fer du New-Jersey, près de Burlington. Le train de Philadelphie entendant le bruit du train de cette ville, qui venait en sens contraire sur le même [illegible] immédiatement la machine de marcher à faire rétrograder, mais elle vint se heurter contre une voiture et un cheval, ce qui occasionna un déraillement et par suite un accident affreux. Vingt personnes ont été tuées; on cite au nombre des victimes: M. Thomas J. Meredith et John B. Dallas, marchands de Baltimore, ainsi que le Consul français de Philadelphie, et le capitaine Boyce de la marine. On ne désigne aucune personne du Sud. Toutefois tous les noms des blessés ne sont pas encore connus.

Une seconde dépêche nous apprend que la totalité des victimes s'élève à 23 morts et 70 blessés.

Fièvre jaune à Portsmouth—La mortalité totale, à Portsmouth, depuis le commencement de l'épidémie jusqu'à mardi, s'élève à 300.

A Norfolk la mortalité de la semaine finissant le même jour a été de 118.

Tous les journaux ont suspendu leur publication.

La maladie n'a pas encore commencé à décroître.

Elections du Kentucky—La majorité officielle de Morehead, candidat Know Nothing au siège gubernatorial, est de 4403.

Rivières—Louisville, 29 août—Il y a 5 pieds 7 pouces d'eau dans le canal. Le steamer Ben Franklin est arrivé et le Fanny Bullitt est parti aujourd'hui.

30 août—Il y a 5 pieds 11 pouces d'eau dans le canal.

New York—Le recensement de New York vient d'être terminé. La ville impériale renferme en ce moment 624,179 habitants: c'est depuis 1850, une augmentation de 108,634, ou environ 4 pour cent par an.

Abbott Lawrence—M. Abbott Lawrence, qui a toujours protégé les lettres, a fait à la Bibliothèque publique de Boston un legs de $10,000 et à l'Ecole Scientifique de Lawrence, à Cambridge, un legs de $50,000.

Mlle Rachel à New-York—C'est là, dit le *Courrier des Etats-Unis*, l'événement et le seul événement du jour. Destinée à faire sensation en toute circonstance, l'arrivée de Mlle Rachel absorbe aujourd'hui l'attention du public et de la presse, d'une façon d'autant plus complète que cette attention ne se trouve distraite par aucun autre sujet. L'illustre tragédienne a été, pour ainsi dire, la seule nouvelle, la seule émotion que nous ait apportée le *Pacific*. Elle n'en est que plus souverainement l'héroïne du jour.

Tous nos confrères américains lui consacrent une bonne partie de leurs colonnes. C'est à qui donnera les détails les plus minutieux sur son débarquement, son installation, etc. L'un nous apprend que la suite de Mlle Rachel se compose de quatre domestiques et 50 malles. Un autre met dix lignes à décrire la toilette qu'elle avait en descendant du steamer—le tout pour arriver à dire qu'elle était habillée en noir. Un troisième [illegible] sa voiture [illegible]. Un quatrième a découvert qu'elle est de taille moyenne, et qu'elle a de grands yeux expressifs.—Ainsi du reste.

Mais l'intérêt n'est pas dans ce verbiage de prétendus renseignements, dont nous connaissons de longue main la recette et la valeur. Il se trouve dans les prévisions, les prédictions, les pronostics semés çà et là, sur la campagne que va entreprendre la grande artiste.......

C'est seulement au lendemain de la première représentation qu'on pourra tirer avec certitude l'horoscope financier de Mlle Rachel aux Etats-Unis. Il se peut, sans doute, comme semble le prédire la *Tribune*, que cette tragédie débitée dans une langue étrangère, jouée avec une sévérité toute classique, [illegible] au public habitué à des artistes énergiques. Mais il nous paraît difficile que ces accents jusqu'à présent irrésistibles, [illegible] tant d'auditoires de toutes nationalités n'émeuvent pas profondément le public américain. Mlle Rachel apporte dans les plis de sa robe tragique, la révélation du vrai et du beau en matière de sentiment dramatique. Là est sa force; là sera son succès.

CHRONIQUE LOCALE.

Arrestation d'escrocs—Nous avons raconté, à diverses reprises, les tours d'un escroc qui disait s'appeler John Burke. Cet individu entrait dans un magasin, achetait pour dix ou quinze piastres de marchandises et remettait en paiement un check de vingt-cinq piastres au propriétaire. Celui-ci rendait la balance et envoyait les articles à l'endroit désigné, mais on n'y trouvait personne du nom de John Burke. Notre homme se remettait en campagne après la fermeture des Banques; le check était présenté le lendemain et, au grand étonnement de la victime, le payeur jetait les yeux sur le chiffon disant qu'il ne valait rien et que le signataire n'avait pas un cent déposé en son nom. La chose a réussi une douzaine de fois, mais il y a un terme à tout.

Hier matin, Mme Catherine Diené, qui tient un magasin à l'encoignure Bourbon et Ursulines, et qui, elle aussi, avait été dupée, vit le soi-disant Burke qui sortait d'un café de la rue de Chartres; elle le fit aussitôt arrêter. Il paraît que Burke fait depuis longtemps ce commerce sous les noms de John Burke, John Wagner et John Greenwood. Le prisonnier comparaîtra bientôt [illegible].

Un homme du nom de Jacob Hadster a été arrêté hier, par la police du Deuxième district, pour être venu de Cincinnati à la Nouvelle-Orléans en disant à William McLaughlin, officier d'un bateau, qu'il avait sur lui un check de $600 et qu'il payerait le prix du passage en arrivant ici. Il va sans dire que Jacob n'avait pas de check.

Débit de liqueurs—Un affidavit a accusé hier Wm Popper et Mme Popper, propriétaires d'un magasin de comestibles de la rue Phydias, d'avoir débité des liqueurs au nègre Harrison appartenant à la compagnie du chemin de fer de Carrollton. L'accusation est portée par l'officier de police John Morrell—Arrestation.

Maison de débauche—Alexander Robertson, Jonah Edwards, Patrick Wood, James Farrell, Ellen Murphy et Ellen Robertson, répondront bientôt à l'accusation de tenir une maison de débauche dans la rue Baronne, près Julia.

Coups de poing, &c—Thomas Killy a assommé Ellen McNabb, petite fille de huit ans, dans la rue Girod.—Arrestation et cautionnement de $800—La veuve Mehabb était arrêtée en même temps pour avoir frappé Timothy Duffy, agent, et offert de la résistance à l'officier Ireland.

Une rixe a eu lieu, mercredi soir, dans le café "Green Tree", rue Gallatin, entre James Brown et Charles Smith, célèbres buveurs. Ce dernier est sorti de la bagarre la figure et la tête meurtries et il n'en aurait probablement pas été quitte à si bon marché sans l'intervention de quelques spectateurs. Brown est au violon.

Coup de couteau—Michael Word et Adam Brown ont été arrêtés par M. Lesiant, officier du Deuxième District, à la demande de D. O'Neil, qui accuse l'un de lui avoir porté un coup de couteau et l'autre d'avoir aidé le coupable.

Le Bureau de police s'est réuni hier et a élu Thomas Mcarsey, lieutenant de la police du Premier District, en remplacement de Rufus Mudd, destitué.

Devant la 1re Cour—L'interrogatoire de l'officier de police Wm Tennant, accusé d'avoir exigé de l'argent de Louisa Nies, a été terminé hier. Le Recorder Bright a exigé un cautionnement de $1500 pour répondre de la comparution du prévenu devant la Première Cour de District.

Vols—Un affidavit accuse Barney McClaskey de s'être introduit, dans la nuit, dans la cour de Mary Lhomond, rue Adèle, et d'avoir volé un mulet que [illegible] Moyance du Deuxième District, a trouvé chez lui.—Arrestation et prison en attendant l'interrogatoire.

John Chasson a dit au recorder Bright qu'il se trouvait dans un café de l'encoignure Delord et Tchoupitoulas, [illegible] Wm Martin s'empara de lui, prit son chapeau et s'enfuit. Arrestation de William.

Wm Depessen a été arrêté hier dans le Premier District, à la demande de M. Pierre [illegible] qui l'accuse de lui avoir volé deux vaches valant [illegible] quinze piastres—Arrestation et cautionnement de $500.

Recel—Jeremiah Reilly, propriétaire d'un magasin de comestibles à l'encoignure [illegible] Troisième District, a été arrêté, [illegible] pour avoir reçu plusieurs [illegible] de vieux cuivre que des esclaves avaient [illegible] M. H. Kalsenberg, leur maître—Cautionnement.

Manifestations spirituelles.

M. Joseph Barthet, que connaissent presque tous nos lecteurs et qui s'est exclusivement livré à l'étude des phénomènes spirituels, voyage en ce moment dans le nord-est dans l'ouest pour voir de ses propres yeux les miracles désordonnés qu'y accomplissent, s'il faut en croire certains journaux, quelques médiums renommés. Nous avons il y a quelque temps publié un long récit de ce qu'il avait vu à Cincinnati; voici une nouvelle communication qu'il nous adresse:

Les manifestations purement intellectuelles du monde invisible ne devaient pas convaincre tous ceux qui les ont vues se produire: il faut, à beaucoup, des faits matériels, et l'intarissable [illegible]. J'ai déjà cité [illegible]

[illegible]

A Buffalo, chez M. Devenport, [illegible] pour un homme fort. Sur le [illegible] milieu du piano, se trouvait une pendule qui s'ouvre par devant: [illegible] fermée. Nous tous sommes assis [illegible] de la salle, à trois ou quatre pas du piano, nous tenant tous par les mains, excepté le médium, Mlle Brooks, d'environ [illegible] ans et d'une faible santé, qui est [illegible]. Il est certain que, de où elle était, elle ne pouvait atteindre des cordes, ni [illegible] piano, et moins encore à la pendule; il est certain aussi qu'elle n'a pas bougé de cette place, tant qu'a duré la séance, qui a eu lieu dans l'obscurité, il est vrai, mais je tenais les oreilles [illegible] attentives, n'étant d'ailleurs qu'à deux pas du médium, et celle-ci ayant presque constamment parlé ou chanté.

Tandis qu'elle chantait, le piano l'accompagnait, mal, je dois le dire; mais du moins en mesure, et souvent avec un bruit assourdissant. Les cordes étaient souvent pincées ou frottées, en grand nombre successivement et avec rapidité, et quelquefois frappées par les touches: de cette dernière façon, le clavier a été parcouru presque en entier... Dans les intermèdes, le piano répondait à nos questions par des coups à ébranler le plancher; c'est-à-dire qu'une des extrémités de l'instrument était soulevée, et retombait de tout son poids; et ces coups se succédaient parfois avec rapidité... Le timbre de la pendule a, de même, été employé pour nous répondre; puis la sonnerie a été lâchée en plein. Bientôt le timbre a été étouffé, puis le marteau retenu en l'air, ensuite le mouvement de la pendule arrêté, puis enfin remis en marche... L'invisible nous ayant fait ses adieux par des accords, M. Brooks a éclairé la salle, et nous avons vu que la pendule était fermée comme avant la séance, le dessus du piano fermé, tandis qu'il avait été laissé ouvert; et enfin le clavier disloqué d'un bout à l'autre, *toutes les touches hors de leur articulation*, et reposant au fond de la caisse, les bouts extérieurs formant zig zag, les uns sortant trop, les autres pas assez.

A Buffalo encore, chez M. Devenport, nous avons assisté à des séances répétées, tant dans l'obscurité qu'en plein jour. Ne pouvant tout consigner ici, je ne citerai que ce qui a été le plus irrécusable, laissant en réserve, entr'autres choses, l'ascension de l'un des médiums jusqu'au plafond, à une hauteur de onze pieds et demi, que je n'ai pu suivre que de l'oreille, cette séance ayant eu lieu dans l'obscurité, et le fait n'ayant pas été constaté à ma satisfaction, me trouvant à quelques pas du sujet. Les médiums sont deux garçons dont l'un n'a pas encore seize ans, et dont l'autre en a quatorze. Assis vis-à-vis l'un de l'autre, à une table ronde qui doit peser quarante à cinquante livres, leurs mains à plat sur la table, celle-ci a été soulevée tout-à-fait; et non seulement la table, mais encore lorsque j'y suis monté, de même lorsque M. Lameyer, que vous connaissez et qui m'a accompagné ici, s'y est placé, comme aussi lorsque nous nous y sommes tenus tous les deux à la fois. Et, afin que l'on ne pût m'objecter que les enfants auraient pu faire effort avec leurs genoux, j'ai placé mes mains sur ceux de l'aîné, lorsque M. Lameyer était debout sur la table, entre le centre de celle-ci et ce même médium, (c'était d'ailleurs en plein jour), et j'affirme que la table, qui a été encore soulevée, n'a pas été autrement touchée que par l'intérieur des mains superposées comme je l'ai déjà dit. Et, à cette séance impromptue, nous étions seuls, c'était un dimanche, vers midi. Un autre jour, avec diverses personnes, toutes se tenant debout, les mains seules touchant le dessus de la table, celle-ci a été encore soulevée au-dessus du parquet...

A Philadelphie, chez M. Maxwell, le médium miss Maxwell, étant près de la table, mais ne la touchant pas non plus qu'aucun de nous, cette table (une table à manger, très-lourde, que j'avais déjà traînée sur le tapis), a été violemment inclinée jusqu'à 40 degrés environ, et ce mouvement a été successivement répété plusieurs fois. Je suis monté sur la table, et j'ai observé attentivement, les personnes plus encore que la table; M. Lameyer surveillait encore mieux: personne n'a touché la table, et pourtant, si elle n'a pas quitté le parquet cette fois, du moins a-t-elle été fortement ébranlée, ce que chacun a vu, avec des craquements que tous ont entendus, et j'ai parfaitement senti un petit balancement comme résultant des tentatives d'un individu qui ne serait pas tout à-fait assez fort pour soulever un poids d'environ 200 livres. Ici encore, c'était en plein jour.

A New-York, chez M. Conklin, l'expérience a été d'un autre ordre. J'ai pris 16 petits carrés de papier, et, sans que le médium pût voir ce que j'y écrivais, j'ai procédé ainsi: sur les quatre premiers, j'ai écrit, respectivement: «mon père, «ma mère, «mon frère, «ami. J'ai plié semblablement chacun de ces papiers, je les ai mêlés, et la table, (qui se levait sous les mains, ou la main du médium, *de son côté*), m'en a fait choisir un que j'ai mis de côté, sans l'ouvrir.—Sur quatre autres, j'ai respectivement écrit le nom de quatre personnes, et l'un d'eux a été mis de côté, comme le premier.—Sur quatre autres encore, j'ai mis l'âge que chacun avait à l'époque de sa mort, et l'un d'eux a été pareillement réservé—Puis, enfin, sur les quatre derniers, j'ai mis les noms des lieux où les corps de ces personnes ont été enterrés, ce qui a fourni un quatrième bulletin—Les ouvrant alors, tous les quatre, *tous ont été signés mon père!*...

Cédant la place à M. Lameyer, celui-ci a procédé comme moi; seulement, (il me l'a dit plus tard), pensant que son père répondrait de préférence, il a commencé par sa mère. L'expérience a parfaitement réussi, et ça été la mère, appelée la première, que les papiers ont désignée. M. Lameyer s'est contenté de dire fort doucement «correct»—«Attendez, on va vous écrire,» a repris le médium, qui voyait sa main partir. L'écrit achevé, ce c'est signé *Marys*, a dit M. Conklin;—«C'était le nom de ma mère,» a repris M. Lameyer, qui, alors seulement, a dit comment il avait procédé, et montré les petits papiers qu'il tenait jusque là serrés dans sa main. Le désignant, effectivement, sa mère, l'écrit du médium commençait par: «Mon fils» etc...

Inutile de dire que nous étions inconnus du médium.

Nous retournâmes le lendemain chez M. Conklin, avec une troisième personne, qui n'avait pas foi en ce spiritualisme; mais l'expérience ne réussit pas avec elle, le rapport ne pouvant pas s'établir encore, lui fût-il écrit par la main du médium.

M. Lameyer, au contraire, obtint un nouveau succès, et voici comment il procéda, (ce que je n'ai su qu'après la séance): il écrivit le nom de sa mère, et s'abstint, à dessein, d'indiquer sa mère. Ce fut le frère qui fut désigné par les quatre papiers réservés; mais avant que M. Lameyer n'eût proclamé le résultat, ni parlé en rien de son frère, la main du médium produisit encore un écrit, signé *Mary*, comme celui de la veille, et commençant par ces mots: «Ton frère, mon fils, ne peut faire usage aujourd'hui de la main de ce médium» &c...

A mon tour, j'appelai, secrètement aussi, d'abord deux étrangers, amis, puis mon frère, et ma mère en dernier lieu. J'en étais seulement à la troisième épreuve, lorsque la main du médium se prit à écrire. L'article, signé du nom de ma mère, commençait ainsi: «Nous nous sommes déjà rencontrés ici hier, mon fils, et je cherchais à te parler; mais je ne pus contrôler ce médium. Je suis ta mère et je désire que tu me [illegible], le plus possible: ton père et moi communiquerons avec toi par...» &c.—«Vous êtes médium» me dit M. Conklin?—Ce fut alors seulement que, dépliant les petits papiers, nous tous, M. G—, M. Lameyer et moi, reconnûmes qu'ils désignaient aussi ma mère, que j'avais appelée la dernière....

Qu'après avoir si long-temps nié la clairvoyance des somnambules, les savants donnent enfin à ceci le nom de clairvoyance, je ne m'y oppose point, quoique le médium soit resté parfaitement éveillé; mais qu'est-ce que la clairvoyance? Si elle semble être parfois l'expression d'une faculté humaine, n'est-elle pas, dans d'autres cas, une manifestation de l'esprit dégagé du corps terrestre?....

JOS BARTHET.

Latonia Springs, 19 août 1855.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

CHAPITRE VII.

Où M. de Valgeneuse déclare formellement qu'il ne sait ni chanter ni danser.

Le regard de Jean Taureau avait cette expression farouche que donne à certaines physionomies un commencement d'ivresse.

—Ah! dit-il, vous avez assez bu?

—Oui, répondit Lorédan, je n'ai plus soif.

—Bon, comme si l'on ne buvait que quand on a soif, dit Toussaint. Mais si l'on ne buvait que tant qu'on a soif, on ne boirait jamais qu'une ou deux bouteilles.

—Toussaint, dit Jean Taureau, il paraît que Monsieur ne connaît pas le proverbe, un proverbe bien connu pourtant.

—Quel proverbe? demanda Lorédan.

—Quand le vin est tiré il faut le boire, et à bien plus forte raison quand la bouteille est débouchée....

—Eh bien! demanda Lorédan.

—Eh bien, il faut la vider.

—Lorédan tendit son verre.

Jean Taureau le remplit.

—A toi maintenant, dit-il en tournant le goulot de la bouteille vers son ami, comme un artilleur tourne la gueule d'un canon vers l'endroit qu'il veut attaquer.

—Allons-y gaiement, dit Toussaint, qui oubliait que, n'étant pas dans ses bons jours, à cause des émotions qu'il avait éprouvées, ce dernier verre allait non seulement combler la mesure, mais la faire déborder.

Et, vidant rapidement son verre, il entonna je ne sais quelle chanson bachique, dont les assistants ne purent entendre un seul mot, attendu qu'elle était en patois auvergnat.

—Silence! dit Jean Taureau avant que le premier couplet fût fini.

—Pourquoi cela silence? demanda Toussaint.

—Parce que ceci peut être [illegible] dans la capitale de l'Auvergne, mais [illegible] à Paris et dans la banlieue.

—C'est pourtant une *cholie chanchon*, dit Toussaint.

—Oui, mais j'en aime mieux une autre. J'aime mieux, par exemple, celle que M. le comte va nous chanter.

—Comment! celle que je vais vous chanter! fit Lorédan.

—Sans doute, vous devez savoir de cholies chanchons, vous, comme dit mon ami Toussaint Louverture.

Et Jean Taureau se mit à rire de ce rire hébété précurseur de l'ivresse.

—Vous vous trompez, Monsieur, dit froidement Valgeneuse, je n'en sais pas.

—Vous ne savez pas [illegible] pauvre chanson à boire! [illegible]

—Oh! à boire [illegible], peu importe! dit Toussaint, j'aimerais même mieux à manger qu'à boire, attendu que je commence à avoir plus faim que soif.

—Y sommes-nous, camarade? demanda Jean Taureau en s'apprêtant à battre la mesure d'une main dans l'autre.

—Je vous jure que non seulement je ne sais pas de chanson, dit M. Valgeneuse un peu effrayé [illegible] Jean Taureau lui faisait cette prière, mais encore que je ne sais pas chanter.

—Pour pas savoir chanter, dit Toussaint [illegible]

[illegible] que je ne sais pas chanter, [illegible] je le regrette [illegible] agréable, mais c'est autre chose.

[illegible] sur cela vous [illegible]

—Je le regrette doublement, alors! répondit Valgeneuse.

—Ah! dit Toussaint.

—Quoi?

—Une idée....

—Fat!

—Mais enfin, si j'ai une idée, moi! insista Toussaint.

—Dis-la, ton idée, voyons.

—Puisque ce jeune seigneur ne sait pas ou ne veut pas savoir chanter, continua Toussaint, qu'il ne se décourage, il doit savoir danser, n'est-ce pas, ami Jean?

Puis, se retournant vers Lorédan, et d'une voix avinée:

—Voyons, dit-il, dansez-nous quelque chose, Monsieur le comte.

—Comment, que je vous danse quelque chose, répondit Valgeneuse, êtes-vous fou?

—Pourquoi fou? demanda Toussaint.

—Est-ce que l'on danse comme cela sans motif?

—Bon, dit Toussaint, on ne danse pas sans motif; on danse pour danser. Quand j'étais au pays, je dansais à tout moment.

—La *bourrée*? dit Lorédan.

—Oui, la bourrée; n'allez-vous pas débiner la bourrée, vous?

—Non, mais je ne puis pas danser la bourrée, si je ne la sais pas.

—Je ne vous dis pas de danser une chose plutôt qu'une autre, dit Toussaint; dansez la *gavotte*, si vous voulez, mais dansez quelque chose. N'est-ce pas, Jean, qu'il faut que M. le comte danse quelque chose?

—Ce serait avec plaisir que je verrais danser M. le comte.....

—Entendez-vous, notre bourgeois?

—Mais....

—Laissez donc achever votre ami; vous voyez bien qu'il y a un *mais*, dit Lorédan.

—Mais, continua en effet Jean-Taureau, pour danser, il faut de la musique.

—Naturellement, et M. Jean-Taureau a raison, s'écria Valgeneuse, qui pensait avec effroi que si le colosse était de même avis que son compagnon, il allait être forcé de danser pour le plaisir des deux Mohicans.

—C'est donc bien difficile à faire de la musique? dit Toussaint, que le vin rendait à la fois entêté et inventif.

—Je ne sais pas si c'est difficile, dit naïvement Jean Taureau, attendu que je n'ai jamais essayé d'en faire; je crois pourtant que, pour faire de la musique quelconque, il faut d'abord un instrument, n'est-ce pas, Monsieur le comte?

—Mais, sans doute, dit Lorédan en haussant les épaules.

—De quoi, un instrument, réplique Toussaint, nous en avons tous un sous le pouce, d'instrument.

Et ce disant, Toussaint arrondit sa grosse main noire en forme de trompe dont le pouce formait l'embouchure, et, rapprochant cette embouchure de ses lèvres, il se mit à sonner *la retraite de Dagobert*.

Puis, se retournant vers Jean Taureau.

—Ce n'est donc pas un joli instrument, cela? dit-il.

—Oui, dit Jean Taureau, qui s'entêtait contre à mesure que Toussaint-Louverture s'entêtait pour, mais pour la chasse, et non pour la danse.

—C'est vrai, répondit Toussaint, qui se rendait facilement aux objections quand il les trouvait justes; mais si on ne chante pas, si on ne danse pas, buvons!

—A la bonne heure, se hâta de dire M. de Valgeneuse, oui, buvons!

Mais il se hâta trop, et le dit avec un trop grand sentiment du désir qu'il avait, non pas de boire lui-même, mais de faire boire ses deux compagnons. Jean Taureau le regarda. Sans trop comprendre encore, il est vrai, le plan de M. de Valgeneuse, le brave homme ne supposait pas que jamais le vin pût devenir un poison; mais cependant il flaira un danger, et, remettant sur la table la bouteille qu'il avait déjà empoignée par le cou pour verser à boire à Toussaint:

—Non, dit-il, tu as assez bu, Toussaint.

—On n'a jamais assez bu, mon ami Jean.

—C'est généralement vrai, dit le charpentier, mais, aujourd'hui, c'est faux!

—Cependant, hasarda le prisonnier, c'est vous qui m'avez provoqué, et je n'ai pas encore renoncé à boire moi.

—Vous, mon gentilhomme, reprit Jean Taureau en le regardant de travers, vous, c'est autre chose, vous êtes libre de boire à gogo, si c'est votre fantaisie, je vous ai dit qu'il y avait encore quarante bouteilles dans l'armoire; tendez votre verre.

Lorédan tendit son verre, et Jean Taureau le remplit aux deux tiers.

Puis il reposa la bouteille sur la table.

—Mais vous? dit M. de Valgeneuse.

—Moi! dit Jean Taureau, j'ai assez bu; Toussaint vous a dit que je devenais méchant quand j'avais un verre de vin de trop en tête; il a raison, je ne boirai plus.

—Encore un verre pour me faire raison, dit Valgeneuse, qui ne voulait pas avoir l'air de comprendre la cause de la continence de Jean Taureau, quoiqu'il la comprit très bien.

—Vous le voulez? dit le charpentier en le regardant fixement.

—Je le désire!

—Soit, dit le colosse en se versant un nouveau verre de vin.

—Et moi, dit Toussaint.

—Toi! pas.... dit brutalement Jean Taureau.

—Pourquoi moi pas?

—Parce que j'ai décidé que tu ne boirais plus.

Toussaint fit entendre un grognement sourd, [illegible], mais n'insista point davantage.

Puis Jean Taureau, levant son verre à la hauteur de ses lèvres:

—A votre santé, dit-il.

—A la vôtre, répondit M. de Valgeneuse.

Le verre de Jean Taureau n'était pas tout à fait plein. Il put donc, à travers le cercle vide, observer le prisonnier: il le vit envelopper le verre tout entier de sa main, la porter rapidement à ses lèvres et le reposer sur la table après avoir fait un singulier mouvement.

En même temps, il sentit à ses pieds une espèce de fraîcheur, comme s'il avait les pieds dans une mare d'eau.

Il leva le pied, le rapprocha de sa main en même temps qu'il rapprocha la main du pied.

Son soulier était ruisselant.

Alors il se leva, prit la lampe, l'abaissa vers la terre, et la reposant sur la table:

—Il faut convenir, dit-il en s'avançant le poing levé sur le prisonnier, que vous êtes une fière canaille.

Toussaint Louverture s'élança, et, saisissant des deux mains le poignet du charpentier:

—Ah! dit-il, je vous avais bien prévenu qu'il avait le vin mauvais. Vous n'avez pas voulu me croire! maintenant, tirez-vous de là comme vous pourrez.

(*A continuer.*)

Décédée hier soir, à l'âge de 4 ans, Regina LATOUR, fille de Zéphirin Latour et de Camille Mabeau. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu cette après-midi à quatre heures. Le corps est exposé chez ses père, rue St Pierre, entre Chartres et Levée, maison Pontalba.

El 30 de agosto, 1855, á las tres de la tarde, falleció, de fiebre amarilla, DNA ADELINE A. BORRAS, esposa de Adolino Borras, hija de Nueva-York, á la edad de treinta y un años. El funeral tendrá lugar á la residencia calle Real, Nº 27, hoy, á las diez de la mañana. Los amigos de la familia que deseen acompañar sus restos quedan invitados.

PROGRAMME

du Parti Américain de la Louisiane

[illegible] que les lois de naturalisation soient révisées de manière à sauvegarder la sincérité du scrutin.

II—Nous demandons qu'il soit voté des lois susceptibles pour interdire l'entrée du pays aux mendiants et aux criminels.

III—Nous condamnons toute violation des droits acquis par les habitants de ce pays, qu'ils soient nés aux Etats-Unis ou à l'étranger.

IV—Nous croyons que le gouvernement fédéral ne doit point s'occuper de l'esclavage, si ce n'est pour protéger nos droits constitutionnels.

V—Nous nous prononçons pour une forte politique nationale qui entoure d'une inviolable protection à l'étranger le nom américain, et qui accompagne et sauvegarde le citoyen de l'Union partout où il se trouve.

VI—Nous croyons que les Américains doivent gouverner l'Amérique et que ce gouvernement doit résulter de l'élection, seul moyen légitime de réforme dans ce pays.

VII—Nous croyons que les fonctions publiques doivent être offertes et non sollicitées. Nous condamnons les distributions de places parmi les solliciteurs qui les revendiquent comme la récompense de leurs services.

VIII—Nous maintiendrons et nous défendrons la Constitution des Etats-Unis, ainsi que l'Union, telle qu'elle existe actuellement, et les droits des Etats dans leur intégrité, exigeant en même temps que le gouvernement général remplisse exactement tous les devoirs qui lui sont imposés par la Constitution.

IX—Nous approuvons le programme adopté par le Conseil National du parti Américain, dans sa récente réunion à Philadelphie, mais nous rejetons l'application des principes du huitième article aux catholiques américains comme injuste, contraire à la vérité et complètement indigne de notre pays. Nous continuerons à protester contre toute infraction de la liberté religieuse, car nous mettons au premier rang de nos convictions ce principe qu'entre l'homme et sa conscience Dieu seul est juge. Nous condamnons de la manière la plus formelle toute tentative ayant pour but de faire d'une croyance religieuse une condition nécessaire pour remplir des fonctions politiques, et nous ne nous joindrons jamais à un parti qui ne partagerait pas complètement nos vues à cet égard.

X—Nous ne sommes opposés à aucun parti, comme organisation politique, mais nous serons contre tous ceux qui combattront les grands principes américains que nous venons d'énoncer.

DOCTRINES D'ETAT.

Réforme des abus et diminution des dépenses de l'Etat.

Education de la jeunesse du pays dans les écoles établies par l'Etat.

Organisation constitutionnelle de la commission des terres inondées.

Administration plus efficace du département des améliorations intérieures dans le but d'améliorer notre navigation intérieure.

CANDIDATS AUX PLACES DE L'ETAT.

POUR GOUVERNEUR:
CHARLES DERBIGNY,
DE JEFFERSON.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
LOUIS E. TEXADA,
DE RAPIDES.

POUR SECRETAIRE D'ETAT:
ROBERT G. BEALE,
D'EST BATON ROUGE.

Pour Trésorier:
J. V. DURALDE,
D'OUEST BATON ROUGE.

Pour Auditeur:
WALTER MOSSMAN,
DE CLAIBORNE.

Pour Avocat-Général:
RANDELL HUNT,
D'ORLEANS.

Pour Surintendant de l'Instruction:
O. D. STILLMAN,
D'OUACHITA.

CONGRES.
Premier District—GEORGE EUSTIS Jr.
Second District—THEODORE G. HUNT.
Troisième District—PRESTON POND Jr.
Quatrième District—WILLIAM B. LEWIS.

OFFICIERS DE PAROISSE.
Pour Shérif—JOSEPH HUFTY.
Pour Coroner—CHARLES N. OLIVIER.
Pour Avocat de District—M. A. FOUTE.

GREFFIERS DE COURS.
Première Cour de District—N. TREPAGNIER.
Seconde Cour de District—F. S. WILTZ.
Troisième Cour de District—HENRY BEZOU.
Quatrième Cour de District—J. B. WALTON.
Cinquième Cour de District—Wm A. ROTT.
Sixième Cour de District—W. M. REESE.

ASSESSEURS.
FRANCIS TURNER.
THEODORE DUREL.
JOHN T. DUFOUR.
JOHN A. WATKINS.

COLLECTEURS DE TAXES.
Premier District—THOMAS ASKEW.
Second District—JOSEPH HERNANDEZ.
Troisième District—
Quatrième District—

JUSTICES DE PAIX.
Première Justice—D. F. MITCHELL.
Seconde Justice—C. H. BRADFORD.
Troisième Justice—ED. RICHARDSON.
Quatrième Justice—ED. CALONGNE.
Cinquième Justice—
Sixième Justice—

CONSTABLES.
Première Cour de Justice—W. C. QUIRK.
Seconde Cour de Justice—J. A. AGAISSE.
Troisième Cour de Justice—J. W. DUPLESSIS.
Quatrième Cour de Justice—J. SORAPURU.
Cinquième Cour de Justice—
Sixième Cour de Justice—

Le soussigné, titulaire actuel, est candidat à la place de Troisième Juge de Paix. L'élection a lieu le 5 novembre prochain. RICHD. RICHARDSON.

AVIS. La procuration dont j'ai été chargé par M. Clément Rochon et passée le 14 avril 1848, pardevant Octave de Armas, notaire public, lui a été retirée ce jour, par acte passé pardevant le même notaire. Nouvelle Orléans, 27 août 1855. Veuve L. N. FORTIN. 29 août—3

VIN DE CATALOGNE—317 pipes vin de Catalogne; 135 demi pipes do., en magasin. VINS ET EAUX DE VIE—11 demi pipes [illegible] 1805; 13 quarts pipes eau de vie A de Mandon 1840; 15 do do J. Laville, 1842; 15 barils do Jean Louis, très supérieur, 1795; 70 barriques bon vin pour familles; 200 paniers champagne Bouché fils & Divrat; 150 do Sillery supérieur do; 300 do Bear do; 175 do Crown. GENIEVRE ET VIN DE MALAGA—6 pipes genièvre de la marque Swan; 80 barils vin de Malaga supérieur. A vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée. 19 août

SIX barils graine de Chanvre, à vendre par P CUSACHS FRERE & Co, encoignure Royale et St. Philippe. 29 août—3

RABAIS!!! RABAIS!!! GIQUEL & JAMISON. No 5, rue de Chartres. Les soussignés désirant vendre la balance des marchandises restées du feu de leur magasin No 50 rue de Chartres, offrent tout leur stock, maintenant au No 5 rue de Chartres, à 25 pour cent au-dessous du prix courant. GIQUEL & JAMISON, No 5, rue de Chartres. 27 août

Aux vétérans de 1814-15. M R. Mc MASTER, No. 65, rue Gravier, achète les certificats de terres (land warrants), à raison de $1 l'acre. 27 août—3f

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES, Dirigé par Mme PARENT, encoignure Dumaine et Rampart. Les classes seront rouvertes le 3 septembre prochain. Mme Parent annonce respectueusement aux parents qu'elle s'est assuré les services d'autres professeurs pour les différentes classes, et qu'elle n'épargnera rien pour mériter l'approbation des parents. 27 août—

En magasin et à vendre par les soussignés—150 barriques vin rouge ordinaire; 50 barriques vin rouge fin; 150 caisses vin rouge St Julien, 50 do do do fin, [illegible] eau de fleurs d'oranger; 20 estagnons do; 15 do eau de roses; 5 caisses pommades, 30 grosses bouteilles anglaises, 30 balles bouchons pour eaux minérales, vins, porto, &c., 300 boîtes sardines, 3000 dame-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons, 50 caisses fruits au jus, pour clore. PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St Louis.

HUILE D'OLIVE—150 paniers huile d'olive supérieure, A. Croce, en grandes et demi bouteilles, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St Louis.

VIN [illegible]—A vendre, [illegible] vin de qualité supérieure, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St Louis.

POISSONS! POISSONS!—40 barils saumon No 1 extra; 100 demi barils saumon No 1 extra; 150 quarts de do 1 do; 200 barillets do 1 do; 25 demi-barils langues No 1; 100 barils hareng Nos extra; 150 barillets do do do; 300 caisses do Noël et écaillés; [illegible] A vendre par J. H. CARTER & Co, Nos 13 et 15, rue de la Commune.

M. [illegible] F. A. WHITE, R. L. DUPEIRE. J. B. PEIRE [illegible]

PRODUITS [illegible] brick Mary Elizabeth: 40,000 [illegible] de la marque Sarvantes; 24,000 do do Condor; 20,000 do do El Sol; 23,000 do do Washington. 72 balles tabac en feuilles pour capes et tripes, véritable Vuelta; 26 caisses sucre blanc, à vendre par VALLS & GAMBOLA, No 23, rue Tchoupitoulas.

A VENDRE une Presse de Hoe, petit cylindre [illegible] 31 pouces. [illegible] S'adresser au bureau de l'Abeille. 20 mars

SAVON—En débarquement du navire Mary Ward [illegible] de Boston: 200 caisses savon [illegible] à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis

20 BARILS [illegible] à vendre par P. CUSACHS frère & Co.

LES VERS! LES VERS! Il n'y a pas de maladies plus communes que les vers parmi les enfants et pas de maladie contre laquelle la médecine est plus souvent impuissante. Les vers nuisent à la constitution; les parens doivent prendre toutes les précautions nécessaires dès que se manifestent les premiers symptômes. Le vermifuge de M'Lane est reconnu comme le plus prompt et le meilleur remède contre cette dangereuse maladie. Tous les parents devraient avoir le vermifuge chez eux. Le vermifuge peut être administré en toute sécurité et ne manque jamais de produire les plus heureux résultats. Que les acheteurs aient soin de demander les célèbres Pilules du Dr. McLane contre la maladie de foie, et qu'ils n'en prennent pas d'autres. Il y a d'autres pilules qui portent le même nom. Les pilules du Dr. McLane, ainsi que son célèbre vermifuge, sont à vendre par les pharmaciens connus, aux Etats-Unis et au Canada. A vendre par SCOVIL & MEAD, no 111, rue de Chartres, Agence générale pour la vente en gros dans les Etats du Sud. C'est à eux que tous les ordres doivent être invariablement adressés. A vendre également par tous les pharmaciens connus de la ville. 25 août—6

Salsepareille de Bull. Il n'y a probablement pas une seule découverte médicale qui ait été aussi utile à l'humanité souffrante que la Salsepareille de Bull. Le Dr. John Bull, médecin d'un talent supérieur, a donné au monde une préparation pour la purification du sang et la guérison des scrofules, rhumatismes, [illegible] blessures, etc., qui fait l'admiration des médecins les plus habiles et les plus anciens dans la pratique. [illegible] des grandes villes de l'Orient [illegible] de la Salsepareille de Bull. [illegible] A vendre en gros et en détail chez J. WRIGHT & Co., seuls agents, 151, rue Chartres. 27 août—27,29,31

LES VERS! LES VERS! [illegible] VERMIFUGE CANADIEN DE WINNER [illegible] J. WRIGHT & Co., No 151, rue de Chartres, Au-dessous de l'Hôtel d'Orléans. 27 août—27,29,31

300 CAISSES huile Plagniol, 24 cocos; 100 do do do demi bouteilles, à l'entrepôt et en débarquement de la barque Virginie Ann, de Marseille, et à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 27 rue de la Vieille Levée. 31 août—7

En débarquement du navire Virginia Ann, de Marseille: 25 barriques vin rouge Bergasse, 50 paniers huile d'olive, gr. bout., de J. Plagniol, 50 do do do demi bouteilles do, [illegible] de Bauvajet, Brunston & Co, [illegible] EN MAGASIN—150 barriques vin rouge bon ordinaire, pour famille, 60 barriques St-Emilion, vieux, 100 do St Julien Médoc, Chateau Margaux, [illegible] Chateau Léoville, Chateau Latour, [illegible] BOUCHONS [illegible] A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 147, rue Royale. 31 août

TABAC A FUMER—[illegible] E J HART & Co, 77 et 79 Tchoupitoulas.

ATTENTION. Grande vente—Stock de linge fait, couvertures, marchandises sèches, &c. L'attention particulière des acheteurs est appelée à la vente sans réserve, d'un grand stock de linge fait, couvertures, marchandises sèches, &c. qui aura lieu par le ministère de M. Poychand & Co, encanteurs, aujourd'hui, 31 août, à 10 heures, au magasin de Mishon & Barret, No 21, rue des Magasins. Conditions libérales à la vente.

Importation directe. 107,800 CIGARES de la Havane, reçus tout récemment par le brick Saml J. Peters, et en magasin, comprenant un bel assortiment de Regalia, Londres, Millar, etc., des marques bien connues de la Matanza, El Sol, La Ruben, Regio de Oro, et d'autres marques également bonnes. Constamment en magasin: un fort assortiment de toutes classes et des meilleures marques, importé directement et pleinement garanti. A vendre par J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 31 at

A VENDRE—Change sur Bordeaux, payable dans les principales villes de France. C. CAVAROC & Co, 144, rue Royale. 21 août—1m

BONNE OCCASION!! On offre à vendre une excellente Barouche de famille à quatre places, avec un bon cheval. On peut voir la voiture et le cheval à l'écurie [illegible], rue St-Claude, entre Ste-Anne et Dumaine. 30 août—4f

Jardin de Carrollton. J. JACOBS. Le troisième Concert Promenade aura lieu à Carrollton, Samedi, 2 septembre. Les portes s'ouvriront à 7 heures. Le Concert commencera à l'arrivée des chars de 7 heures. Prix d'entrée: 25 cts. Pour le programme, voir les affiches. 30 at—4f

HUILE D'OLIVES—En débarquement du navire Virginia Ann, de Marseille: 180 caisses huile d'olives James Plagniol, 24 cocos; 150 paniers do do, de 24 demi bouteilles; 100 caisses vermouth L. Noilly; 100 do savon ext. Arnavon, à vendre par P. D. SEGOND & COUTIS, 13 rue Bienville. 30 août

AVIS. Le soussigné donne avis au public de son intention de demander l'émancipation de l'esclave Henry dans la première Cour de District de la Nouvelle-Orléans. LEWIS BANES, h. c. Nlle-Orléans, 29 août 1855.

Appareil de Distillerie. Un magnifique appareil en cuivre (complet), venant d'être reçu de France, convenant à un planteur ou un distillateur. Egalement: un filtre en cuivre d'un nouveau système. A vendre par O VALETON & Co, No 25, rue Tchoupitoulas. 30 août

DIVERS—400 paniers huile Plagniol, bouteilles et demi bouteilles; 14,000 boîtes, demi et quart de boîtes de sardines; 200 caisses vin rouge, diverses marques; 200 pipes Ale et Porter de Londres; 100 do Ale d'Ecosse; 40 caisses prunes sèches; 100 do cerises à l'eau de vie; 100 do saucisses de New-York; 100 do fruits pour pâtés; 100 do pêches fraîches; 300 barils whiskey marque Convenille; 200 do genièvre et eau de vie de New-York. A vendre par O VALETON & Co, 25 rue Tchoupitoulas. 30 août

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Virginia Ann, venant de Marseille: 500 paniers huile J. Plagniol, grandes bouteilles; 100 do do 24 demi-bouteilles; 400 do do Mis Bec grandes bouteilles; 40 do do 24 demi bouteilles, à vendre par C. CAVAROC & Co, 144 rue Royale. 30 août—6

En débarquement du Virginia Ann, de Marseille—200 caisses Vermouth L. Noilly; 140 paniers huile olive Plagniol; 200 caisses assorties: olives, capres, anchois, cornichons; 40 do olives farcies et anchois à l'huile; 400 do vin rouge St Julien; 60 do vin blanc et de cassis vieux; 2000 livres amandes douces choisies pour dragée; 10 balles amandes fines, vrai Languedoc; 20,000 tomettes carreaux en terre pour salles à manger; 100 caisses eau de fleurs d'oranger; 200 do savon de Marseille marbré. En magasin—70 barriques vin rouge Bordeaux; 40 barriques vin rouge Marseille; 20 barils vin blanc Bordeaux; 15 quarts Cognac diverses qualités; 10 caisses cerises à l'eau de vie; 20 do fruits assortis; 200 do vin rouge; 100 do vin blanc Sauterne; 200 paniers Bordeaux Chauvet; 100 paniers Champagne qualité supérieure; [illegible] ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée. 30 août

ALCOOL—100 barils de Boyle, à 90 degrés; CENDRES DE SOUDE—20 barriques en débarquement; SAL SODA—20 barriques en débarquement; BLANC DE CERUSE—50 barils en débarquement; BLANC DE PLOMB—50 tonneaux de l'Atlantique et de la Belgique, à vendre par W. F. VREDENBURG & Co, No 72 rue Tchoupitoulas. 30 août

ARTICLES DIVERS—En débarquement et en magasin: Huile de baleine—80 barils épurée, pour l'hiver; Huile de graisse—Epurée deux fois pour l'hiver; Grande maquereaux No 3—en barils, demi quarts et caques; Morue—100 quarts de caisse; Harengs communs—300 caisses, qualité extra; Beurre Goshen—15 frequins [illegible]; Thé—impérial, poudre à canon et Pouchong; Mélasse—150 barriques [illegible]; Bière forte de Londres—50 barriques en pintes et quarts; Riz—25 tierçons beau riz Caroline; Papier paille—300 rames grande dimension, 1000 rames petite dimension; Chandelles de blanc de baleine—100 caisses New-Bedford; Cornichons—par gallons, demi et quarts de gallons, à vendre par JOS. W. MARKS & Co, 76 et 78 rue Magasins. 30 août

Magasin de TAPIS, No 23, rue de Chartres. TAPIS—Un grand assortiment de tapis de tous genres. TOILE CIREE—De toutes largeurs et qualités. NATTES—Nattes blanches, à carreaux et de fantaisie, 1¼, 3¼ et 6¼. Aussi [illegible] couvertures de table et de piano, [illegible] d'escalier, paillassons, nattes, toile damassée, [illegible] de table. Tous ces articles seront vendus au meilleur marché que par le passé. A. BROUSSEAU & CO.

PAPIERS PEINTS. Maison Victor Hébert & Cie. 148, rue de Chartres. ENTREPOT DE PAPIERS DE TENTURE, Des meilleures fabriques françaises, Comprenant depuis les papiers les plus ordinaires jusqu'aux plus riches. Papiers pour salons, fond sur fond, demi satin, satin, glacé, doré et veloutés, Papiers fleurs, ordinaire, demi-fin, fin et extra-fin, Papiers satinés pour chambres à coucher, cuisines, &c. Papiers imitation de chêne et autres bois, vues et décors pour établissemens publics. Papiers pour ciels de lit, éventails, devants de cheminée, &c. Bordures. Imitation, veloutées, dorées et de toutes largeurs. Résumé. Choix—immense et varié, Qualité—irréprochable et garantie, Nouveauté et bon goût des dessins, Prix, modérés ne redoutant aucune concurrence. Vor HEBERT & Cie. 27 août—3m 148, rue de Chartres

DIVERS—20 demi barils viande de bœuf, Fulton; 20 frequins beurre de Goshen; 21 caisses macaroni frais; 20 tierçons jambons de Duffield; 200 caisses chandelles New Bedford; [illegible] LANGUES DE BUFFALO—20 douzaines nouvellement reçues et à vendre par PETERS, MILLARD & Co.

ALCOOL—30 barils alcool de Fletcher, 95 degrés. WHISKEY—300 barils whiskey rectifié et non-rectifié. EAU-DE-VIE—100¼ et 1/8 eau de vie du pays. HUILE DE LARD—30 barils huile. JAMBONS—100 tierçons jambons extra passés au [illegible]. AMIDON—1,000 caisses amidon perlé de Frazer. CHANDELLES—1,000 caisses, demi et quarts de caisses chandelles de l'Etoile, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, No 33, rue Tchoupitoulas.

MAQUEREAUX—100 barils maquereaux No 3, en débarquement. WHISKEY ROSE—100 barils en magasin. A vendre par E J HART & Co, Nos 77 & 79, rue Tchoupitoulas.

MARBRE—15 blocs marbre blanc d'Italie; [illegible] à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, No 9 & 10, Jefferson.

SARDINES à l'huile en boîtes de Lorient [illegible] en demi et quart de boîtes, en magasin et à vendre par V & E MAIGNAN, 85 & 87 rue St Louis.

LE soussigné étant parti pour le Nord et désirant renouveler une partie de son stock, offre à vendre aux meilleures conditions un magnifique assortiment des articles suivants: Rubans satin et taffetas unis, assortis, do de do à chapeaux, do velours, 1 à 120, Dentelle imitation et autres, Bas et chaussettes de tous genres, Gants satin et soie, Madras assortis, Peignes de toutes sortes, Brosses à dents et à ongles, do à tête et à habits, do à poudre, Boîtes et houppes, Parfumerie, poudre de riz, bijoux, bretelles, [illegible] boutons de toute espèce, [illegible] aiguilles, épingles, &c &c &c. F. H. CHARMANIOL, Encoignure Chartres et Conti. 21 juil

HUILES! HUILES! HUILES!—[illegible] 100 barils huile de baleine No 1 pour l'hiver; 150 do do do No 1 do; 150 do do Nos 2 et 3 de Tanner, p. l'hiver; 10 do do pied de bœuf, No 1; 10 do do de lin, crue et bouillie; 100 paniers huile d'olive. A vendre par J. H. CARTER & Co, Nos 13 & 15, rue de la Commune.

CONSERVES. REÇU [illegible] Les articles ci-dessus sont de Crosse et Blackwell. [illegible]

PROVISIONS—200 barils mess et M. O. porc; [illegible]

PENDANT [illegible] M. F. [illegible] Wm. Slamons, notaire public. H M BARLOW & Co

DEMANDE DE CUISINIERE—Une cuisinière trouvera de l'emploi en s'adressant au bureau de l'Abeille.

COLLEGE AUDUBON, Encoignure Bourgogne et du Maine, Dirigé par S. Hamon. La réouverture des classes aura lieu lundi 3 septembre.

AUX DEMOISELLES CREOLES. ENCORE quatre ou cinq demoiselles de bonne famille trouveront une situation honorable et permanente, en se présentant de suite chez le professeur Breau, 13 St. Charles. La place est aussi simple qu'agréable à remplir, et ne sera donnée que sur d'excellentes recommandations. Pas de demoiselles au dessous de 13 ans ne seront acceptées. 21 août

Librairie française. Reçu par le Grenada, une facture de Livres français, consistant pour la plupart en NOUVEAUTES; Livres reliés; Brochures. A. PAYA & Co, 56, Chartres.

LE Dr A. LEMAT, a transféré son domicile 194, rue St Pierre, entre Dauphine et Bourbon.

Richard, Aldigé & Co, Importateurs de marchandises françaises et étrangères, 38, rue de Chartres. REÇU par les derniers arrivages du Havre: [illegible] En consignation: 3 caisses voeux cirés, marque Lorne et Gambon, 12 caisses mousseline petits carreaux et rayures: En drawback—10 caisses fusil; 2 caisses Révolvers; 3 caisses listades; 300 paniers champagne première qualité.

P. MALLARD, 67, RUE ROYALE ET 80, RUE BIENVILLE, ANNONCE à ses amis et au public en général qu'il a toujours dans ses magasins un joli assortiment de meubles de choix, pour chambres à coucher, salons, boudoirs, salles à manger et autres appartements, tous exécutés avec soin, [illegible] Il attend d'Europe par les navires Maltese, Rombourg et autres, un bel assortiment d'articles de luxe, de tous genres. 13 août

ASSOCIATION. LES soussignés ont formé une société sous la raison sociale de P. D. SEGOND & COUTIS, pour les affaires de commission en général et l'importation. P. D. SEGOND, A. COUTIS, 13, rue Bienville

AVIS. CHANGEMENT DE DOMICILE. LE soussigné prévient ses amis et les marchands de la ville et de la campagne qu'il a transporté son magasin à l'encoignure des rues Bienville et Chartres. L'entrée se trouve dans la rue Bienville. JULES BOULENGER.

Consulat de Belgique. On demande des informations sur le sort de M. BALDA, orfèvre, né à Poperinge, Flandre occidentale, Belgique. M. MELGERS, No 31 rue Commune

PILULES DECONSTIPANTES DE BOREL—100 boîtes pilules déconstipantes, non purgatives, de Borel. Dépôt unique chez LION & PINSARD, 64 et 66 rue Royale, enc. Bienville

BENZINE!—BENZINE!!—BENZINE!!!—100 flacons benzine Collas, nouvelle essence pour enlever sur le champ et sans laisser aucune odeur, toutes taches de cire et de graisse de toutes espèces, sur les étoffes de tous tissus, et principalement pour nettoyer les gants de peau. Dépôt chez LION & PINSARD, 64 et 66 rue Royale, enc. Bienville

Cornets—Cornets—Cornets. REÇU par le navire Wurtemberg, du Hâvre—300 cornets français, première qualité, à des prix extrêmement réduits. En vente chez LION & PINSARD, 64 et 66 rue Royale, enc. Bienville.

Valenciennes! Valenciennes! 200 COUPES Valenciennes, dessins nouveaux, à des prix très réduits, reçues par le navire Wurtemberg du Hâvre. En vente chez LION & PINSARD, 64 et 66 rue Royale, enc. Bienville

SIROP LABAZE d'écorces d'oranges amères—50 flacons sirop d'écorces d'oranges amères, toniques anti-nerveux pour les maladies nerveuses, [illegible] Dépôt unique à la Nlle-Orléans, chez LION & PINSARD, 64 et 66 rue Royale, enc. Bienville

INJECTION! INJECTION!! INJECTION!!!—100 flacons Injection Ricord, d'un effet efficace. Guérison radicale garantie en trois jours. Dépôt unique chez LION & PINSARD, 64 et 66 rue Royale, enc. Bienville

HUILE TURQUE—100 flacons huile turque de Weber.—Cette huile arrête la chute des cheveux après huit jours d'usage, [illegible] LION & PINSARD, 64 et 66 rue Royale, enc. Bienville

Chemises pour dames! Chemises pour dames! LION & PINSARD, 64 & 66 rue Royale encoignure Bienville, viennent de recevoir par le navire Wurtemberg, du Havre, 10 douzaines chemises en toile pour dames. Ces chemises sont garnies de broderies anglaises dernière mode.

TABAC—16 balles tabac mexicain en feuilles, pour cigares, à vendre par SHEGUIRRE & Co, 16, rue Bienville

VIN BLANC—60 barils vin blanc Sauterne, marque de Lurenleere, en magasin et à vendre par FREAU & COUTURIE, 31 & 33, rue Gravier

ON DESIRE acheter une jeune négresse créole de 14 à 16 ans, active et intelligente, pouvant prendre soin d'un enfant et coudre. Joseph LANDIS & Co. No 33 rue Tchoupitoulas

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés: 150 barriques vin rouge; 250 barils vin blanc Haut-Sauterne; [illegible] 200 paniers champagne Président Brandt. C. CAVAROC & Co, No 144, rue Royale

EN MAGASIN et sous les clefs de la Douane: 12¼ cognac Mr Castillon jn, 1re preuve, 1855; [illegible] J A Gaunie, 1855; [illegible] A vendre par C. CAVAROC & Co, 144, rue Royale.

EN DRAWBACK—[illegible] C. CAVAROC & Co, 144, rue Royale

VIN BLANC—[illegible] VIN—80 barriques vin Vve Bachelot, 1843. VIN—70 pipes vin Catalogne, 1851. VIN—150 barriques vin de Bordeaux pour familles. VINS—[illegible] caisses vin rouge St Julien; [illegible] Margaux Médoc; Château Léoville; Vve Cantenac; Pauillac. En magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 9, 11, 13 & 15, rue St Louis

PORTO—3 pipes vieux Porto wine, en magasin. RHUM—4 ponchons vieux rhum Jamaïque. BIERRE ANGLAISE—[illegible] PORTER ANGLAIS—150 barils des célèbres marques Byass & Barclay, Perkins & Co. COGNAC—[illegible] qualités différentes marques [illegible]. TUSCALOOSA WHISKEY—[illegible] barils de célèbre whiskey Tuscaloosa, et 60 barils vieux Bourbon, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 9, 11, 13 et 15 rue St Louis

BOUTEILLES—[illegible] FRUITS A L'EAU DE VIE—200 caisses en magasin. LIQUEURS—200 caisses liqueurs assorties, de [illegible]. MADERE—72 barils Madère en magasin. RHUM—60 barils New-England rhum. PORT-WINE—72 barils Porto. MADELE—4 demi pipes vieux Madère. EAU DE VIE DE PECHE—36 barils vieille eau de vie de pêche, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 9, 11, 13 et 15, rue St Louis

RIZ—75 tierçons riz de la Caroline, en magasin. WHISKEY—300 barils whiskey Magnolia. THE—60 caisses thé noir en magasin. CHANDELLES—[illegible] BALAI—300 douzaines balais assortis. JAMBONS—[illegible] MAQUEREAUX—[illegible] SAVON—700 caisses savon W. No 1, En magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF.

AVIS. LES soussignés ont formé une société sous la raison commerciale de LAFOREST & DESMARE, pour les affaires de commission en général. A. LAFOREST, A. DESMARE.

MAQUEREAUX—En débarquement du navire Mary Ward, venant de Boston, 30 barils gros maquereaux No 1 et 2, 25 barillets maquereaux, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15, rue St Louis.

FRUITS & CONSERVES—50 caisses fruits au jus assortis; [illegible] A vendre par LABATA, GARDOLFO & Co, 9 & 10, Jefferson

LE soussigné achète les reçus de taxes de chemins de fer. GEO GUTTSCHALK, No 28, rue de la Commune

Certificats de prime. LE soussigné achète des certificats de prime des compagnies d'assurances mutuelles, de Crescent et du Home. Geo. GUTTSCHALK, No 28, rue de la Commune

LE soussigné achète [illegible] GEO. GUTTSCHALK, No 28, rue de la Commune

EN débarquement du navire Moselle, venant de Bordeaux: [illegible] A CARRIERE, 32, Vieille Levée

LOPEZ & Co, Fabricants de Chocolat à la vapeur ET CONFISEURS, 36 RUE CHARTRES, [illegible] Gros et Détail [illegible] Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. Nouvelle Orléans, [illegible] août 1855. DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau, jusqu'au 12 septembre, pour transporter sur l'autre rive du fleuve et débarquer sur la Levée tout le sucre, la mélasse et le fret arrivé à Alger par le chemin de fer et devant être transporté en ville. Le contrat sera pour un an. WILLIAM G. HEWES, président. 22 août

Bureau des Commissaires de la dette consolidée de la Nouvelle-Orléans. Nlle-Orléans, 1er août 1855. EN vertu de la trente-septième section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pour en administrer les affaires," approuvé le 23 février 1852; en vertu de la cinquième section de l'acte supplémentaire audit acte et pourvoyant à l'incorporation de la ville de Lafayette à la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le même jour; et en vertu de la troisième section de l'acte intitulé: "Acte supplémentaire à l'acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pour en administrer les affaires," approuvé le 11 mars 1853, et dans le but de faire face à toutes les dettes de l'ancienne corporation de la Première, Deuxième, Troisième Municipalités et de la ville de Lafayette, échéant dans le courant de l'année 1856. Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau à partir de cette date jusqu'au douzième jour d'octobre prochain (1855) à midi, pour l'achat d'une série de quatre cent cinquante bons de mille piastres chacun; lesdits bons portant la date du 1er octobre 1855 et devront être payés dans trente sept ans, au bureau du trésorier de cette ville, avec des coupons d'intérêt qui y seront attachés, qui porteront intérêt à raison de six pour cent l'an et devront être payés semi-annuellement dans la ville de New-York, le 1er avril et le 1er octobre de chaque année. Les propositions devront porter sur l'endos les mots: "Propositions pour l'achat de bons de la ville de la Nouvelle-Orléans," et devront être adressées aux "Commissaires de la dette consolidée de la ville de la Nouvelle-Orléans." Les bons seront adjugés au plus haut enchérisseur. Les commissaires se réservent le droit de rejeter n'importe laquelle de toutes les propositions ou toutes les propositions. Conditions de paiement, comptant, en n'importe quels bons de l'ancienne ville, des anciennes municipalités ou de la ville de Lafayette, échéant en 1856. Commissaires: Jno L. LEWIS, maire, OVIDE DE BUYS, contrôleur, W. H. GARLAND, trésorier, E. H. DURELL, président du comité de finance du Conseil des Aldermen, J. EAGER, président du comité de finance du Conseil des Assistant Aldermen, C. S. LEE, secrétaire. Le Courrier et l'Orléanais sont priés de reproduire cette annonce. 21 août—jusqu'au 12 d'oct.

AUX FAMILLES. MESSIEURS D. POINCY & Co. annoncent aux familles et au public en général, qu'ils ont fait l'acquisition du PETRIN MECANIQUE de M. Cordellier, pétrin que recommandent comme au gouvernement [illegible] le pétrissage de leur pain ne se fera plus à bras. Ce pétrin est d'une composition très-simple. Une cuve cylindrique en bois à laquelle sont fixées, aux deux bouts diamétralement opposées, deux rangées de fuseaux horizontaux et en fer; au centre un arbre vertical, mobile, portant une rangée de fuseaux, s'entrecroisant avec les premiers: voilà tout l'appareil. Par l'entrecroisement successif des fuseaux, la pâte est mélangée de la manière la plus parfaite, divisée et battue avec une force incomparablement supérieure à celle de dix hommes des plus vigoureux. La machine étant arrêtée, la pâte poussée ensuite par le rouleau, sort d'une ouverture pratiquée dans le fond de la cuve et formée par un tiroir pour tomber dans le pétrin ordinaire, où elle doit être laissée en repos pour prendre son apprêt, *et alors elle se fait sans la main de l'ouvrier l'ait touchée ou seul instant.* Dans le pétrissage à bras, la perfection de la pâte dépend de la force, de l'adresse et surtout de la bonne volonté de l'ouvrier; le pétrin mécanique écarte complètement ces chances d'imperfection accidentelles. [illegible] Pour le moyen du pétrin mécanique, au contraire, la fabrication de la pâte est obtenue tous les jours d'une manière toujours la même [illegible] Le pétrissage aura lieu tous les matins à 4 heures, et tous les après-midi à 6 heures.

LE Docteur COHEN traitera exclusivement les PARALYTIQUES. [illegible] No 1, between Dryades & rue Carondelet, entre les rues Poydras et Girod. Heures de consultations de 9 à 11 heures du matin.

CHANGEMENT DE MAGASIN. D. FELT & STETSON, Marchands de fournitures de Bureaux, fabricants de livres en blanc et imprimeurs. ONT transporté leur magasin du No 24 rue de Chartres, au grand magasin No 34 rue du Camp, près de la Banque de la Louisiane [illegible] Ils ont en magasin un assortiment complet de toutes les fournitures de bureau. [illegible] D. FELT & STETSON, Marchands de fournitures de Bureaux, No 34, rue du Camp, après la banque de la Louisiane, 8 mai.

T. BACHELIER, MARCHAND DE GRAINES, BOTANISTE, 25, RUE DES URSULINES, A reçu un assortiment complet de Graines fraîches de Jardinage, [illegible] Chou-fleur (extra large), Persil, Rave rose, longue, Cresson de fontaine, Radis rouge, demi long, Pourpier à cardes blanches, [illegible] Betterave rouge, ronde, Laitue royale, [illegible] Bote.—T. Bachelier, craignant beaucoup que la récente inondation de cette année ne permette pas à ses correspondants de leur compléter les quantités de leurs fournitures ordinairement, lorsqu'on considère l'approvisionnement dans les pépinières qui ont l'habitude de s'approvisionner chez lui de leur faire leurs provisions [illegible] Il est reste encore une petite quantité de guano de pigeon, pulvérisé; engrais reconnu supérieur à tout, [illegible] 21 août

SOULIERS ET BOTTES pour hommes, dames, pour femmes et enfants.—200 caisses reçues tout récemment par le steamer Granada, venant de New York; un assortiment complet à prix modérés, [illegible] JOHN M. GOULD & Co., 5, rue des Magasins

BRODEQUINS RUSSET—150 caisses reçues tout récemment, et de première qualité, à vendre par JOHN M. GOULD & Co, 5, rue des Magasins

SARDINES A L'HUILE—150 caisses en 1/2 boîtes, des marques B. Genest, de La Rochelle et Geo Martinez, en Douane, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 27, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—100 paniers de la marque de l'Ancre, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 27, Vieille Levée

COGNAC Pelleveaux—19 demi, 15 quarts, 20 huitièmes pipes, de preuve, pâle et foncé. Cognac Jules Robin—10 demi pipes, de preuve, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 27, Vieille Levée

HUILE D'OLIVE—[illegible] paniers huile Plagniol en bouteilles et demi bouteilles 24 cocos. VERMOUTH—[illegible] caisses Noilly Prat, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 27, Vieille Levée

CACAO!—CACAO!—100 sacs cacao Guayaquil, sous les clefs de la Douane, à vendre par ANTo COSTA, 16, rue de la Douane

EN débarquement du navire Horatio, de Bordeaux: 60 barriques vin rouge, 5 barriques vin blanc Haut Sauterne, 10 demi barriques do do, 16 barils do do. A vendre par E. DECHAMPS, 22, rue St-Louis

A VENDRE, par le soussigné, en débarquement du navire Horatio, venant de Bordeaux: 40 barriques vin rouge, 4 caisses jambons des Pyrennées, 3 caisses langues à la bordelaise. JEAN PISSE, Encoignure Royale et St-Pierre

BRODERIES, DENTELLES, &c., &c., à bon marché, HORACE HARDY, 185 RUE DU CAMP 185. VALENCIENNES et dentelles fil, riches, [illegible] Collerettes valenciennes et dentelle fil; [illegible] Jaquettes brodées, chemises unies, corsets français, &c. EGALEMENT: Mousselines de laine, de 25 à 50. Robes organdy riches, à volants à $3 50 la robe. HORACE HARDY, 185, rue du Camp, Presqu'en face de l'Eglise St-Patrick

HAILLOT & SON, No 126, rue du Magasins, ONT à vendre en magasin, à des prix les plus réduits, [illegible] Les marchandises ci-dessus dont les marques sont connues [illegible] HAILLOT & SON.

Bureau de la Société Howard, No 30, rue du Canal. LES demandes de secours sont reçues de 9 à 10 heures du matin à 8 heures du soir. D. I. RICARDO, Secrétaire.

Institution G. Boyer, Rue Conti, No 148. Ouverture des classes Lundi, 3 Septembre.

LE NORD. L'AGENCE de ce nouveau et remarquable journal, édité à Bruxelles (en Belgique) et émettant l'intention avouée dans son prospectus de représenter la Russie [illegible] et de réfuter les faux et calomnieux [illegible] de la presse anglo-française à l'endroit de ce grand empire, a été transférée au [illegible] Le soussigné prévient [illegible] le public qu'il a ouvert une liste de souscription sur laquelle les personnes désirant s'abonner à ce journal pourront signer leurs noms. LOUIS SCHWARTZ. Encoignure Douane et Exchange Place

Avis aux marchands de la ville et de la campagne. LE soussigné offre à vendre, à des prix très bas et à des conditions libérales, un assortiment complet de marchandises sèches de saison, qu'il reçoit en ce moment par le navire Ravenswood de New York, parmi lesquelles il recommande surtout son assortiment d'indiennes et de cotonnades [illegible]: 60 caisses indiennes premières marques, 30 do cotonnades [illegible]; 14 do [illegible]; 30 balles flanelles assorties; 2 caisses casimir noir et fantaisie; 1 do drap noir; 1 do tweeds flanelle et noir; 10 do Hamilton ticking; 10 do Ozle denims; 3 do mérinos noir et couleur; 2 do alpacas noir et couleur; 3 do foulards de soie; 1000 douzaines chemises de dessous assorties; 3000 do bas et chaussettes assortis. AUSSI: Cotons écrus, blancs, couvertures, lindseys, kerseys, jeans, bonnets, mitaines, &c. &c. LOUIS DUCOURNAU, 25, rue de Chartres

Marchandises pour le marché du Mexique. Impériales, mousselines et cotonnades imprimées, [illegible] en pièces et fil en bobine, coutil blanc et couleur, mousseline suisse et des Indes, gingas, pailles, [illegible] Listados, indiennes de fantaisie. Victorias, mouchoirs batiste, &c et un assortiment d'étoffes fil pour le commerce local, à vendre à des conditions libérales. Cotons blancs pour draps. En débarquement du navire Bombay venant de Boston: 30 caisses cotons superfins Dwight. A vendre par O. B. GRAHAM, No 96, rue Gravier

POMMES DE TERRE—200 barils [illegible] Mechanicks de Louisville, en débarquement du bateau à vapeur T C Twitchell; OIGNONS—100 barils oignons de Louisville, [illegible] en débarquement du T C Twitchell; FEVES—30 barils petites fèves blanches pour la marine, en magasin; SOUR KROUT—11 barils première qualité, en débarquement du T C Twitchell. POMMES SECHES—100 barils récolte de cette année, en magasin; PECHES SECHES—30 barils pêches passées à la liqueur, en magasin; PATATES DOUCES—Constamment en magasin; POMMES DE TERRE—50 barils pommes de terre de St. Louis, en magasin et à vendre par DONNELLY, BAZZ NA & Co, 63 rue Tchoupitoulas

AVIS. LES affaires de la maison H. M. Barlow & Co seront continuées sous la même raison, pour le compte du soussigné et de la succession de feu L. E. Beckers. H. M. BARLOW. Nlle-Orléans, 20 août 1855.

Fabrique d'eaux Minérales Artificielles de Seltz, Vichy, &c., &c. La plus scrupuleuse attention sera apportée dans la fabrication de tous ces produits, afin de remplacer, autant que possible, les eaux naturelles que l'on se procure difficilement et qui ne peuvent se conserver quelque temps sans s'altérer. Seront préparées d'après les analyses les plus exactes les eaux de Vichy, Pullna, Seidlitz, etc, etc. D. PEREZ, pharmacien, encoignure Toulouse et Bourbon. 17 août

NUMA LACOSTE & Co., Marchands Commissionnaires, IMPORTATEURS DE Vins, Eaux de Vie, Liqueurs, Huiles, Sardines, Absinthe, &c. No 147, rue Royale, NOUVELLE ORLEANS. 17 août

POMMES DE TERRE—500 barils Mechanicks prime, en débarquement du Ben Franklin. OIGNONS—125 barils oignons de Louisville, [illegible] POMMES DE TERRE—100 barils New Ea[illegible] POMMES SECHES—100 barils pommes sèches du Nord, pêches à la liqueur, en magasin. PECHES SECHES—20 barils [illegible] du Nord. ALE—150 demi barils ale, à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 63 rue Tchoupitoulas

$50 de récompense. SERONT donnés à quiconque arrêtera et conduira à la geôle de police ou au No [illegible], rue Conti, le nègre JOHN, appartenant à M. Dufour. John est absent de [illegible] [illegible]

A LOUER—Une grande maison située rue Royale, entre rues Conti et St Louis. S'adresser à C. E. SCHMIDT, No 5, rue St Pierre, Maison Pontalba

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE, De la nouvelle récolte de 1855. REÇU par le steamer Franklin—Epinard, navet pied blanc fil, navet gros pied blanc, navet jaune rutabaga, navet fin jaune, chou-rave, [illegible] Récolte de 1854, reçu antérieurement, garantie bonne: [illegible] Choux Bonneuil, choux gros cabus, choux rouge, choux gros St Denis, choux d'York, choux cœur de bœuf, pois pied court de Hollande, choux jaunes quintal, choux quintal blanc, gros Milan, choux Milan [illegible] J. MASSON, No 161, rue de la Vieille Levée entre Hôpital et Ursulines. 21 août

MAQUEREAUX, gros, No 3—100 barils, en débarquement du navire Stellita. SAVON WINCHESTER No 1—200 caisses en débarquement du navire Callender. BEURRE DE GOSHEN—25 frequins, qualité de choix. PAPIER PAILLE—200 rames grand papier et 600 rames petit papier. THES—Imperial, Gunpowder, et Pouchong, 1300 boîtes assorties. CAFE JAVA—100 sacs Old Government. CHANDELLES DE SUIF—[illegible] caisses, demi caisses et quarts de caisses, à vendre par JOS H MARKS, No 76 & 78, rue des Magasins.

SUCRE de la Havane—En magasin. TABAC en feuilles de la Havane—En magasin. AMANDES—En magasin. CIGARETTES—De diverses marques favorables, en magasin. CIGARES de la Havane—D'importation directe, reçus en ce moment en magasin et recevant constamment des cigares des meilleures fabriques de la Havane. Notre stock comprend maintenant les bonnes marques suivantes: Imperiales, Regalias, Reg Legitimas, Reg Londres, Reg Britanicas, Reg Cilindrados, Trabucos, Londres, Conchas, Cazadores, Prensados, Medianos, Brevas, &c., des marques: Partagas, Intimidad, Cervantes, Escudero, El Capitolio, La Catalana, El Sol, Washington, El Sultan, Cortes & Co, Espanola, Upmann, Meneses, Figaro, La Voz, D D Ingeniedad, La Flor del Paseo, St Nicholas, La Buena Aroma, El Conseco, Mar Pacifico, Ateia, &c. A vendre à des conditions avantageuses, par MORENO FABRES, No 34, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

Vermicelle et Macaroni. EN débarquement—200 caisses vermicelli, macaroni et pâtes assorties d'Italie.

En magasin et à vendre: 100 barriques vin St-Julien, Margaux et St-Emilion, 50 pipes et demi pipes vin catalan, 50 barriques vin blanc Haut Sauterne, 100 barils vin blanc do, 50 barils vin Madère et Porto, 400 caisses St Julien bon ordinaire, et Château Bâtard, 100 do Haut Sauterne, [illegible] 100 paniers champagne, grandes et demi bouteilles, 100 caisses fruits au jus et à l'eau de vie, [illegible] 50 paniers huile d'olive extra, clarifiée, 50 caisses capres, olives farcies et anchois à l'huile, Essence de citron, bergamotte de rose, eau de fleurs d'oranger, prunes d'Ente, marasquin, etc, etc. LANATA, GARDOLFO & Co, 9 et 10, rue Jefferson

ALCOOL—50 barils, marque Fletcher, 95 degrés. Amidon—1000 caisses amidon perlé de Frazier. Whiskey—500 barils et demi barils, Coyle's Rose et rectifié. Eau de vie—100¼ et 1/8 eau de vie du pays. Whiskey—[illegible] barils vieux Monongahela et Bourbon. Jambons—[illegible] Huile de lard—50 barils de choix. A vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33, rue Tchoupitoulas

LES CELEBRES AMERS ALLEMANDS DU Docteur HOOFLAND, PREPARES PAR Le Dr C. M. JACKSON, de Philadelphie, Pa., Guérissent radicalement La Maladie de foie, la Dyspepsie, la Jaunisse, *La faiblesse chronique ou nerveuse et toutes les maladies provenant du foie ou d'un mauvais estomac.* [illegible] Les propriétaires, en appelant l'attention du public sur cette préparation, ont confiance en son efficacité contre les maladies dont il est question plus haut. [illegible] La fabrique principale est au No 120, rue Arch, Philadelphie, Pa. A vendre en gros et en détail par JOHN WRIGHT & Co, 151 rue de Chartres, Nouvelle Orléans Et par les pharmaciens en général.

Chapeaux. Chapeaux chinois blancs, fins, à forme basse, à vendre par J. M. GOULD & Co, 5, rue des Magasins

IMMENSES COULEURS FONCEES. Occasion disponible. A vendre par le soussigné, en débarquement du navire Southern Warrior, de New York: [illegible] par le navire Ravenswood de New-York [illegible] LOUIS DUCOURNAU, 25 rue de Chartres

[illegible] Grand [illegible] de la [illegible] Orléans, [illegible] CONVOIS pour Alger, [illegible] d'Alger au Passage de Lafourche et du Passage de Lafourche à Alger. Départ d'Alger à 6 heures du matin; arrivée au Passage de Lafourche à 11 heures du matin. Départ du Passage de Lafourche à 3 heures de l'après-midi et arrivée à Alger à 8 heures du soir. CONVOI SPECIAL. "Un convoi spécial partira d'Alger tous les samedis, à 4 heures de l'après-midi, et reviendra lundi matin, partant du Passage à 7 heures du matin et arrivant à Alger à 10 heures du matin. [illegible] Pour aller et revenir [illegible] $1 25 [illegible] $ 50

PAPIERS PEINTS NOUVEAU [illegible] 108—Rue de Chartres—108. [illegible] Les soussignés [illegible] 14 mai

Apprenez [illegible]!!! CEUX qui désirent acquérir [illegible] une connaissance correcte et prompte de cette langue [illegible] sont invités à s'inscrire chez le professeur [illegible], rue St-Charles. Tous les LUNDIS et [illegible] les cours commencent à 6 h pour les Dames et les Messieurs respectivement. [illegible] 24 leçons. Le plus parfait succès est garanti. 14 mai

GRAND EXPRES De la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. UN exprès qui partira tous les jours est maintenant établi sur le Chemin de fer des Opelousas entre la Nlle-Orléans et le Bayou Lafourche, se reliant à la Nlle Orléans, avec "l'Exprès de Adams", pour toutes les principales villes du Nord et de l'Ouest et se reliant au Bayou Lafourche avec *Les diligences et malles de l'Exprès de Holden,* Pour Thibodeaux, [illegible], Napoléonville, Franklin, la Baie de Berwick, Pattersonville, [illegible], Franklin, la Nouvelle-Ibérie, St. Martinville, Washington et Opelousas. Les espèces, les billets, les objets de valeur et toutes sortes de marchandises seront promptement transmis et délivrés. Les lettres, les traites, les bordereaux &c., seront perçus et tous les ordres remplis ponctuellement. Chaque Exprès est confié à des messagers spéciaux. Toutes les marchandises et espèces de la Nouvelle Orléans ou de l'intérieur, doivent être déposées aux bureaux avant 6 heures du soir, la veille du départ—Les ordres laissés au magasin de M. Joseph Barta, No 130, rue la Vieille Levée, seront remplis sans délai. L'Exprès part du bureau de MM Adams & Co No 20, rue du Camp, tous les jours, à 7 heures du matin et part de "Franklin House", à Thibodeaux, à 1 heure de l'après-midi et du Bayou Lafourche à 2 heures de l'après-midi. *Exprès de bagage au chemin de fer et de la ville.* Il y a également un Exprès pour le transport de bagage dans n'importe quel quartier de la Nlle-Orléans, de sorte que les passagers qui donneront leur nom et leur check au messager de l'Express, recevront leurs effets, leur bagage à l'endroit qu'ils désigneront. STARR & JONES, Bureau No 20, rue du Camp.

LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres, Importateurs de confections. REÇU par le Catawba—221 malles confections d'été pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant tous les derniers genres, à vendre à très bas prix.

P. A. HEBRARD, 118, rue du Canal, près Royale, IMPORTATEUR de marchandises françaises, anglaises et américaines, vient de recevoir par les derniers navires: [illegible] Il ouvre en ce moment 30 caisses toile d'Irlande à chemises, [illegible] Il invite les étrangers à venir examiner son assortiment avant d'acheter ailleurs. P. A. HEBRARD, 118, Canal, près Royale

P. MALLARD, 67 RUE ROYALE, A en ce moment un très beau choix de meubles de salon et de chambre à coucher en acajou et palissandre. Il se charge de toutes espèces de travaux d'ébénisterie et tapisserie. Il a encore en main quelques pièces de tapis qu'il soldera au plus bas prix [illegible] Matelas, sommiers élastiques, paillasses, le tout en plume de première qualité. Il se charge de l'emballage [illegible] Véritable huile de COLZA sans aucun mélange toujours en magasin.

Ale d'Ecosse, de Younger. UN nouvel envoi de cette excellente bière, en demi bouteilles, à vendre par J. Y. DE EGANA, No 47, rue Bienville

POMMES de première qualité, [illegible] J. Y. DE EGANA, 47, rue Bienville

SALSEPAREILLE—7 balles, en douane, pour l'exportation, reçues par le goëlette Red Fox, venant de Tampico, à vendre par J. Y. DE EGANA, No 47, rue Bienville

SEL—Reçu par la barque espagnole Perla, venant de Cadix, à vendre par JUAN Y. DE EGANA, No 47, rue Bienville

VERMOUTH—70 caisses Noilly & Co, en magasin et à vendre par BOSTHENE THOMAS, 9, rue Gravier

ABSINTHE et KIRSCH de Tarare et Lacoutiere—[illegible] caisses, en débarquement du navire [illegible] BOSTHENE THOMAS, 9, rue Gravier

GUIMBLET D'ANGERS—30 paniers véritable guimblet d'Angers, en magasin, à vendre par HENRY VALETON, 90, rue St Louis

FARINE AU JUS—[illegible] HENRY VALETON, 90, rue St Louis

BOUTEILLES VIDES—[illegible] HENRY VALETON, 90, rue St Louis

RAISINS SECS—100 demi barils raisins Layers, [illegible] à vendre par HENRY VALETON, 90, rue St Louis

BIERE ET PORTER—[illegible] HENRY VALETON, 90, rue St Louis

CONSERVES ALIMENTAIRES—[illegible] HENRY VALETON, 90, rue St Louis

VINS FINS en choix—500 caisses vins vieux des marques Pape Clément, [illegible] Chateau Margaux, [illegible] HENRY VALETON, 90, rue St Louis

MOUTARDE—[illegible] E J HART & Co, 77 et 79, Tchoupitoulas

ALLUMETTES chimiques—20 caisses allumettes de Clark et de Bruce & Co à vendre par E J HART & Co, 77 et 79 Tchoupitoulas

VIN ROUGE—500 caisses vin rouge [illegible] E J HART & Co, 77 et 79, Tchoupitoulas

EAUX DE VIE—[illegible] E J HART & Co, 77 et 79 Tchoupitoulas

BOUCHONS—[illegible] A. COUTIS, 13, rue Bienville

Vente à petits de Marchandises sèches. Habillements et Marchandises de la campagne, procurer tout ce qu'il est [illegible] à la Maison Rouge, No 1, chez LAROUSSINI & Co, dont les prix et les conditions sont des plus avantageux. Il suffira d'interroger l'état actuel des affaires pour comprendre pourquoi les soussignés se sont décidés à céder leur stock de printemps à si bas prix. U. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge No 1, sur la Levée.

OSNABURG LANDERDALE—[illegible] O. B. GRAHAM, 96, rue Gravier

Nous invitons les acheteurs à examiner notre riche assortiment d'articles de printemps [illegible] 3 caisses rubans gros de Naples [illegible] A. STURZENEGGER & ETERNOD, No 67, rue de Chartres entre Bienville et Douane

JUS DE FRUITS—30 caisses jus de groseilles, framboises et [illegible] FAURES & NORMAN, Encoignure Bienville et Douane

A. SCHWAB, Pharmacien, 26, rue Condé. Reçu par le navire International, attendu par le Louisa [illegible] du Havre: Pilules de Dubois, [illegible] de Labarraque, poudre de Rogé, [illegible] Eau de Vichy des 3 sources et de 1855. Algophon, médicament sans pareil contre les maux de dents.

PHARMACIE D. PERES, AU COIN DES RUES TOULOUSE ET BOURBON. REÇU par les derniers arrivages, les articles suivants: Chlorure d'oxide de sodium (Labarraque). Grains de santé du Docteur Franck. Fumigateur pectoral (d'Espic). Dragées de Gentiane. Pilules de Dubois, de Vallet, de Blancard. Arrowroot des Bermudes, racahout des Arabes. Papier Fayard & Blayn. Bandages fins & communs. Une grande variété d'instrumens en gomme, &c. et verres élastiques, hydrolyses, cuvettes, [illegible] Huile de ricin Tighe. Huile de foie de Morue (Brune). [illegible]

JAMBONS—[illegible] tierçons jambons de choix et Duffields, et Bœuf et Suifs, à vendre par F. COOK & Co 46, rue Poydras.